

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY

Séance du 26 octobre 2023

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 15
Votants : 21
Absents : 8
Procurations : 6

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. LE BLEVEC Loïc, Mme SIRVEN Françoise, M. DACHEUX Jean-Philippe, M. LAVIE Richard, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme REYREAU Peggy, Mme JACQUEMIN Monique, M. DI NATALE Paolo, M. ARNAUD Hervé, Mme FERRERES France, M. CAPELLI Fabrice, Mme BAECKEROOT Marie-Hélène

Procurations :

Mme HOUVENAGHEL-DEFOORT Géraldine donne procuration à M. CAPELLI Fabrice
Mme TROCELLIER-BERGER Agnès donne procuration à Mme FERRERES France
Mme ARNAUD Sandrine donne procuration à Mme GALABRUN-BOULBES Jackie
M. FOURNEAU Julien donne procuration à Mme SIRVEN Françoise
M. JULIEN Eric donne procuration à Mme JACQUEMIN Monique
Mme LEOTARD Hélène donne procuration à Mme REYREAU Peggy

Absents excusés : Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion, M. Didier BELLOC

Objet : SOLIDARITE - Vallée de l'Arghen - Don à Experts-Solidaires

Mme le Maire rappelle le tremblement de terre qui a touché le Maroc au mois de septembre. Elle s'était rendue dans la région de la vallée d'Arghen en juin avec M. Le Blevec pour un projet d'alimentation d'eau potable avec Experts-Solidaires. Afin d'aider cette région, il est proposé de verser une aide exceptionnelle à l'association Experts-Solidaires de 500 euros.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ACCORDE une subvention exceptionnelle à l'association Experts-Solidaires à destination de la vallée de l'Arghen d'un montant de 500 €
- DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2023
- DONNE POUVOIR à Mme le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le

Et publication ou notification le


Le Maire
Jackie GALABRUN-BOULBES
